

# Valorisez vos initiatives jeunesse AVANT LE 25 AVRIL 2024 dans le cadre du Prix ALIMENTERRE !

Vous avez participé au festival ALIMENTERRE ces dernières années et nous vous en remercions !

Plus de la moitié des publics des projections-débats sont des scolaires auprès desquels vous avez organisé votre événement.

Valorisez les projets menés avec ces jeunes autour des questions alimentaires en candidatant au Prix ALIMENTERRE !

Les projets terminés ou quasi terminés, peuvent prendre différentes formes : **exposition, création de jeu, stand de sensibilisation, vidéo, création d'un produit transformé avec des produits locaux, organisation de rencontres, etc.** Tous les formats sont possibles !

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

**PRIX**

11<sup>E</sup> ÉDITION



**ALIMENTERRE**

Concours des initiatives jeunesse



VOUS VOUS MOBILISEZ  
EN FAVEUR D'UNE  
**AGRICULTURE  
ET UNE  
ALIMENTATION  
DURABLES  
ET SOLIDAIRES ?**

Projets portés par des jeunes entre 14 et 25 ans  
Animations, vidéos, stands, rencontres,  
expositions ...  
Tous les formats sont possibles !



Le Comité Français pour la Solidarité Internationale, en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, valorise les initiatives des jeunes. Les lauréats reçoivent 1 200 €

**ENVOYEZ-NOUS VOS PROJETS  
AVANT LE 25 AVRIL 2024**

Règlement et récompense sur [alimenterre.org](http://alimenterre.org)

PARTICIPATION LIBRE ET GRATUITE



Avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement, du Fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et Oligo.  
Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

En tant qu'organisateur de projections débats en milieu scolaire, il vous concerne directement. En effet, **les jeunes doivent avoir été encadrés par une association ou un établissement scolaire.**

Conçu en 2012 par le CFSI, en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de souveraineté alimentaire, le Prix, est ouvert à **tous les jeunes de 14 à 25 ans**, et valorise les initiatives novatrices et / ou mobilisatrices mises en œuvre dans le cadre de leur parcours scolaire ou non.

**Une enveloppe de 1 200 euros** est décernée à chaque lauréat pour développer, essayer ou dupliquer leur projet. La structure porteuse et qui encadre les jeunes (établissement scolaire, association) reçoit la récompense.

Les jeunes lauréats sont invités à une remise de Prix en mai à Paris.

**Les candidatures sont prolongés jusqu'au jeudi 25 avril 2024**

**Pour candidater, vous devez remplir une fiche initiative qui explique le projet et envoyer éventuellement des visuels si vous en avez.**

Vous pouvez également [consulter les projets retenus les années précédentes](#) sur cette page.

Toutes les informations sont sur notre site et sur [le règlement disponible ici](#).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant votre candidature.